

Elles aussi, 30 ans pour la parité et demain ?

Intervention de Mme **Aminata Niakaté**,
rapporteuse à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE

Mesdames les coprésidentes,
Madame la Présidente du HCE,
Madame la Maire,
Mesdames et Messieurs,

Chers collègues du CESE, je suis très heureuse de représenter aussi aujourd'hui le Conseil Economique Social et Environnemental et de vous accueillir dans cette maison.

Un petit mot de présentation : je suis avocate, j'ai été présidente de la commission égalité de Conseil national des barreaux et je suis actuellement la présidente de la commission parité-égalité de l'Union nationale des professions libérales. Membre du CESE, je représente les artisans et professions libérales et je suis corapporteuse d'un rapport et d'un avis sur « inégalités de genre, crise climatique et transition écologique ». Je suis également conseillère de Paris.

Comme vous l'avez posé en préambule de nos échanges, démocratie et parité ne peuvent que faire chemin commun. L'actualité iranienne en est d'ailleurs une forme d'illustration. De la même manière qu'une nation ne saurait se réclamer démocratique sans l'accès des femmes aux postes de décision, une parité sans répartition réelle des espaces de pouvoir ne reste que façade et exercice de style.

Et pourtant on constate encore aujourd'hui une disparité criante en termes de parité et d'égalité au sein même des institutions politiques. Notre monde institutionnel n'échappe pas à cet état de fait, et l'application des ambitions affichées se heurte à de multiples obstacles à chaque niveau de l'action publique.

Vous le savez, les dernières élections législatives ont vu reculer le pourcentage de femmes députées à l'Assemblée nationale. Elles ont trop souvent tendance à être investies par les partis politiques sur des circonscriptions « non gagnables ».

Et, jusqu'à ce jour, force est de constater qu'une femme n'est encore jamais arrivée jusqu'à la présidence du Sénat.

Troisième instance constitutionnelle et chambre de la participation citoyenne, le CESE peut se targuer d'être aujourd'hui l'assemblée la plus paritaire puisqu'il compte aujourd'hui 46 % de femmes contre 20 % en 1999. Nous savons cependant que les chiffres ne se suffisent pas à eux-mêmes et nous devons continuer de progresser pour prévenir les violences et régressions qui peuvent arriver au sein même de notre institution.

La création en 2000 de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité s'inscrit dans cette volonté partagée de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un enjeu sociétal majeur. En plus de porter des travaux en propre, cette délégation assure une mission de veille, d'impulsion et de suivi sur la prise en compte des questions genre dans les travaux produits par l'ensemble des commissions du CESE.

On écarte encore trop souvent l'idée d'un impact différencié des politiques publiques sur les hommes et sur les femmes. C'est pourtant une réalité que nous devons regarder en face pour pouvoir agir. Cette éga-conditionnalité de l'action publique est malheureusement peu reconnue et ses recherches d'applications peu financées.

Nous le savons plus que personne, les femmes qui s'engagent dans la vie publique et politique expérimentent des difficultés qui contraignent leur parcours professionnel : plafond

de verre, attitudes sexistes, violences, harcèlement récurrent sur les réseaux sociaux. Il ne suffit pas de laisser la place. Il faut la construire, la provoquer, la contraindre parfois et placer des garde-fous collectifs.

Au Conseil économique social et environnemental, nous sommes persuadés que la santé de la démocratie va de pair avec son attachement à la parité. Je réitère les engagements de notre présidente de la délégation aux droits des femmes, Madame Agathe Hamel, à faire avancer ces sujets au sein de notre monde institutionnel tout au long de son mandat.

Je remercie sincèrement Mesdames Danièle Bouchoule et Reine Lepinay pour leur invitation et émets le souhait d'avancer davantage de concert avec *Elles aussi* sur ces sujets.

Et je souhaite un excellent anniversaire à *Elles aussi* !